

Panissières, le 2 avril 2021



Service Administration

Affaire suivie par  
Mme Guénat  
Téléphone  
04 77 28 60 33  
Télécopie  
04 77 28 75 87  
Courriel  
Ce.0420023x@ac-lyon.fr

4 Allée des Soupirs  
42360 PANISSIERES

La Principale

Aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire a conduit le Gouvernement à adopter de nouvelles mesures afin de limiter la propagation de l'épidémie. S'agissant de l'Education Nationale, les mesures suivantes sont applicables :

- \* Durant la semaine du 6 au 9 avril tous les enseignements se tiendront à distance, pour tous les niveaux ;
- \* les élèves seront en congés scolaires du samedi 10 au dimanche 25 avril ;
- \* Les enseignements reprendront à distance du lundi 26 au vendredi 30 avril ;
- \* Les cours en présence au collège reprendront à compter du lundi 3 mai.

Une continuité pédagogique sera mise en place ce qui permettra de garder le lien avec les élèves et les familles, de poursuivre les apprentissages et de préserver le bien-être physique et psychologique de nos jeunes.

Chaque élève sera au cours des deux semaines d'enseignement à distance contacté téléphoniquement par un personnel de vie scolaire et un enseignant. Ce maintien avec les familles est essentiel, même si la période considérée n'est que de quelques jours

Chaque élève devra au cours des deux semaines où l'enseignement sera à distance :

\*Se connecter tous les jours et très régulièrement sur cybercollège pour prendre connaissance des cours qui seront mis en ligne par les enseignants et des informations données par l'établissement. Ils devront effectuer le travail, le rendre via cybercollège ou lors de leur retour en présentiel à partir du lundi 3 mai.

\*Les élèves devront se lever le matin en fonction de leur EDT. Ils suivront leur EDT tout au long de la journée.

En cas de difficulté de connexion, Monsieur Manevy, référent numérique, pourra être joint sur la boîte mail suivante : [jean-chris.manevy@ac-lyon.fr](mailto:jean-chris.manevy@ac-lyon.fr)

Les familles pourront joindre, soit par messagerie électronique, soit par téléphone, durant les horaires habituels d'ouverture du collège un personnel administratif.

### Niveau 3<sup>ème</sup> :

Pour les élèves de 3èmes, le travail d'accompagnement à l'orientation se poursuit.

Le brevet blanc ne pourra pas se dérouler les 29 et 30 avril. Les épreuves se dérouleront au retour des élèves dans chaque discipline.

Concernant la certification PIX, elle sera reportée à une date ultérieure. Le collège est dans l'attente de nouvelles directives académiques et ministérielles.

Je vous informe que ce jeudi 1<sup>er</sup> avril, Madame Veillon et moi-même sommes intervenues dans toutes les classes suite à des événements graves qui se sont déroulés au sein de l'établissement depuis plusieurs semaines (incivilités, dégradations volontaires, irrespect, insultes, pétards ...) et pour lesquels des sanctions ont été posées. Certes, le contexte actuel est difficile pour tous les élèves, mais nous ne pouvons accepter de tels dérapages.

Je compte sur chaque responsable légal pour nous accompagner dans notre rôle d'éducateur. Le collège est un lieu où nous formons des citoyens de demain responsables.

Je remercie également tous les parents d'épauler les équipes pédagogiques au cours des semaines d'enseignement à distance afin que chaque collégien puisse poursuivre et réussir sa scolarité.

Au service d'une politique éducative bienveillante, je sais pouvoir compter sur votre implication et je vous en remercie.

Jocelyne Guénat

